



A Toulouse
Le 2 septembre 2011

Bonjour,

Depuis janvier 2004, le collectif Résistance à la Délation informe la population et mobilise contre les dangers de la loi Prévention de la délinquance (loi PLD du 5 mars 2007) initiée par N. Sarkozy.

Aujourd'hui, contribuant à un réseau de vigilance, il participe à la désobéissance face à son application et se bat contre les logiques liberticides et sécuritaires de contrôle social.

A Toulouse, le collectif a rencontré à trois reprises (fin 2009 et avril 2010) l'élue municipale en charge de l'Action Sociale, de la Politique Jeunesse et de la Prévention de la Délinquance.
(En PJ : compte rendu des entretiens)

Il demande une délibération en conseil municipal pour la non application de la loi.

Le collectif questionne en effet la municipalité sur sa politique de prévention de la délinquance qui fait désormais office de politique Jeunesse en direction des quartiers toulousains et sur ses engagements pris aux dernières municipales (mars 2008) :

- contre la loi Prévention de la délinquance
- contre le fichier Base élèves
- contre la vidéosurveillance

Voir le « Débat Municipales/Mars 08 Salle Sénéchal » : <http://tvbruits.org/spip.php?article870>

Le 10 mai 2010, il a interrogé par courrier l'élue rencontrée sur ces questions d'orientations politiques, la loi PLD sous-tendant un projet de société sécuritaire et répressif.

(En pj : lettre du 10 mai 2010)

Ce courrier a été diffusé à l'occasion de la sortie de la compilation Résistance à la Délation.
<http://compilationrad.free.fr>

A ce jour, le collectif n'a toujours pas reçu de réponses

Le collectif Résistance à la Délation-31

<http://antidelation.lautre.net>
www.myspace.com/resistance31
anti.delation@abri31.org